



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 février 2006
N° CERTA-2006-ACT-006

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité 2006-06

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-006>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-ACT-006
Titre	Bulletin d'actualité 2006-06
Date de la première version	10 février 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

Le bulletin d'actualité est disponible dans son intégralité et au format PDF à l'adresse suivante :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-006.pdf>

Un extrait du bulletin, ne reprenant que les articles de la semaine, se trouve en HTML à l'adresse suivante :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-006/>

1 Activité en cours

1.1 Ports observés

Le tableau 3 et la figure 1 montrent les rejets pour les ports sous surveillance que nous avons constatés sur deux dispositifs de filtrage, entre le 3 janvier et le 10 février 2006.

1.2 Incidents Traités

Dans le bulletin d'actualité 2006-04 du 27 janvier 2006, le CERTA a indiqué le fait que des messages électroniques usurpant l'adresse de messagerie électronique d'un ministère étaient diffusés sur l'Internet. Ces messages comportaient une archive .zip renfermant un code malveillant au format .scr. Or, au cours de la première semaine de février 2006, le message électronique précédemment décrit a été de nouveau diffusé sur l'Internet. Dans la même période, un autre message a été diffusé; il transportait également un code malveillant mais usurpant, cette fois-ci, une autre adresse de messagerie.

Recommandations :

Les recommandations décrites dans le bulletin d'actualité du CERTA n4 restent valables.

Il est donc conseillé de filtrer les flux suivants :

- pop3 (port 110/tcp) à destination du serveur mail.tut.by ;
- smtp (port 2525/tcp) à destination du serveur mail.tut.by ;

Si vous constatiez ce type de trafic sur votre propre réseau, veuillez en avvertir le CERTA.

2 Liens utiles

- Mémento sur les virus ;
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-MEM-001.pdf>
- Note d'information sur l'acquisition de correctifs ;
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2001-INF-004/index.html>
- Note d'information pour sur les systèmes obsolètes ;
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-003/index.html>
- Note d'information sur les bonnes pratiques concernant l'hébergement mutualisé ;
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-005/index.html>
- Unix security checklist version 2.0 du 8 octobre 2001 (Publication du CERT australien)
<http://www.auscert.org.au/render.html?it=1935>

3 Rappel des avis et mises à jour émis

Durant la période du 03 janvier au 10 février 2006, le CERTA a émis les avis suivants :

- CERTA-2006-AVI-056 : Vulnérabilité de WinAmp
- CERTA-2006-AVI-057 : Multiples vulnérabilités dans les produits Computer Associate
- CERTA-2006-AVI-060 : Vulnérabilité sur Kinesphere eXchange POP3
- CERTA-2006-AVI-061 : Vulnérabilité sur BIND sous HP Tru64
- CERTA-2006-AVI-062 : Vulnérabilités sur Bluecoat ProxySG
- CERTA-2006-AVI-058 : Vulnérabilité dans SPIP
- CERTA-2006-AVI-059 : Vulnérabilité dans la bibliothèque libpng
- CERTA-2006-AVI-063 : Vulnérabilité sur l'extension SACK de la pile TCP/ IP FreeBSD
- CERTA-2006-AVI-064 : Vulnérabilité du noyau Linux

Pendant cette même période, les mises à jour suivantes ont été publiées :

- CERTA-2006-AVI-055-001 : Multiples vulnérabilités dans les produits Mozilla (rectification de l'erreur de numéro de version corrigeant le problème pour Mozilla Firefox)
- CERTA-2005-AVI-504-002 : Vulnérabilité du paquetage ipsec-tools (ajout de la référence au bulletin de sécurité Debian)

4 Actions suggérées

4.1 Respecter la politique de sécurité

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) est l'ensemble formalisé dans un document applicable, des directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques, ayant pour objectif la protection des systèmes d'information de l'organisme. Elle traduit la reconnaissance officielle de l'importance accordée par la direction générale de l'organisme à la sécurité de ses systèmes d'information. D'une manière générale, elle contient une partie relative aux éléments stratégiques de l'organisme (périmètre, contexte, enjeux, orientations stratégiques en matière de SSI, référentiel réglementaire, échelle de sensibilité, besoins de sécurité, menaces) et une partie relative aux règles de sécurité applicables. Elle constitue donc une traduction concrète de la stratégie de sécurité de l'organisme.

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document. En effet, la sécurité des systèmes d'information ne repose pas exclusivement sur des outils, mais aussi sur une organisation et des politiques.

4.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

4.3 Appliquer les correctifs de sécurité

Le tableau 2 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

4.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiate. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

4.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

L'analyse des journaux de votre pare-feu est une source pertinente d'informations pour la sécurité de votre réseau et de vos systèmes. Cela peut vous aider à anticiper des incidents en remarquant par exemple des activités anormales. Le COSSI/CERTA peut vous aider dans ce travail d'analyse.

4.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexplicables et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité. N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

4.7 Former et sensibiliser les utilisateurs

La sécurité d'un système d'information doit reposer sur une approche de défense en profondeur. Cela signifie, entre autres choses, que l'utilisateur est partie prenante de la sécurité. Sa vigilance, son niveau de formation et de sensibilisation participent à la sécurité du système. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir des séances de formation et de sensibilisation des utilisateurs, acteurs de la sécurité. Pour vous aider dans ces actions, la DCSSI dispose d'un centre de formation :

<http://www.formation.ssi.gouv.fr>

5 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

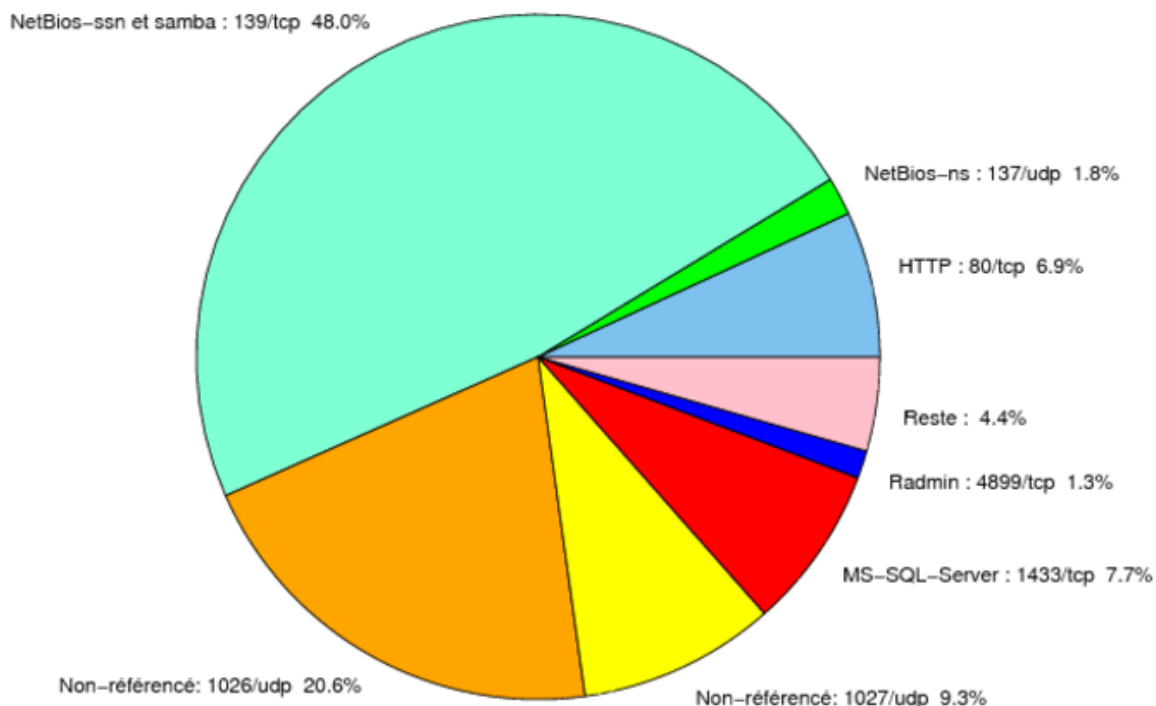


FIG. 1: Répartition relative des ports pour la semaine du 03.02.2006 au 10.02.2006

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
22	TCP	SSH	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
23	TCP	Telnet	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
25	TCP	SMTP	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
42	TCP	WINS	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
80	TCP	HTTP	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
106	TCP	MailSite Email Server	-	-
111	TCP	Sunrpc-portmapper	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
119	TCP	NNTP	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
135	TCP	Microsoft RPC	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
137	UDP	NetBios-ns	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA
139	TCP	NetBios-ssn et samba	-	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA

				http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
143	TCP	IMAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
389	TCP	LDAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
443	TCP	HTTPS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
445	TCP	Microsoft-smb	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
1023	TCP	–	Serveur ftp de Sasser.E	–
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	–
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
2100	TCP	Oracle XDB FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
2745	TCP	–	Bagle	–
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
3306	TCP	MySQL	–	–
3389	TCP	Microsoft RDP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
6070	TCP	BrightStor ARCserve/Enterprise Backup	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6101	TCP	Veritas Backup Exec	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6112	TCP	Dtspcd	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	–
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10000	TCP	Webmin, Veritas Backup Exec	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–
11768	TCP	–	Netdepix	–
13701	TCP	Veritas NetBackup	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
15118	TCP	–	Netdepix	–

TAB. 2: Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés

port	pourcentage
139/tcp	47.97
1026/udp	20.55
1027/udp	9.33
1433/tcp	7.72
80/tcp	6.88
137/udp	1.79
4899/tcp	1.3
1434/udp	0.9
1080/tcp	0.78
22/tcp	0.52
9898/tcp	0.33
15118/tcp	0.27
5554/tcp	0.26
143/tcp	0.17
25/tcp	0.13
3306/tcp	0.12
3128/tcp	0.09
443/tcp	0.08
23/tcp	0.07
10000/tcp	0.06
3389/tcp	0.04
13701/tcp	0.03
111/tcp	0.02

TAB. 3: Paquets rejetés

Liste des tableaux

1	Gestion du document	1
2	Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés	5
3	Paquets rejetés	6

Gestion détaillée du document

10 février 2006 version initiale.